



AVIS PUBLIC

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 425-2023 DE TAXATION ET DE TARIFICATIONS

Avis public est donné par le soussigné, Simon St-Michel, greffier-trésorier, à tous les contribuables de Franklin à l'effet qu'il y a eu dépôt et présentation lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 23 janvier 2023 à 19 h 30 du Projet de règlement suivant, lequel est prévu pour être adopté, avec ou sans changements, à la séance régulière du conseil municipal du 6 février 2023 ou, à défaut, à toute autre séance subséquente :

- **Projet de Règlement n° 425-2023 – Règlement de taxation et de tarifications pour l'exercice financier 2023**

Ce règlement vise à assurer que la Municipalité dispose des sommes nécessaires pour réaliser ses prévisions budgétaires; il est requis de décréter par règlement les différentes taxes et tarifications ainsi que leur mode de paiement pour l'année financière de 2023;

Il permet également d'imposer différents taux de la taxe foncière générale (taux variés) en fonction des catégories d'immeubles et des usages de même que la tarification des services, biens ou activités.

Enfin, il prévoit des taux d'intérêt et pénalités dans le cas de non-respect des échéances de paiement.

Toute personne intéressée par ce Règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 1670, route 202 entre 8 h 30 et 16 h 30 ou le consultant sur le site Web de la Municipalité (www.municipalitedefranklin.ca).

DONNÉ à Franklin, ce 24 janvier 2023

Simon St-Michel
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 24 janvier 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 janvier 2023

Simon St-Michel
Greffier-trésorier
